



**PROJET DE RÈGLEMENT P-Z-3500-2-24
MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES
Z-3500 VISANT LES DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE
DÉROGATION MINEURE**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution numéro, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller/madame la conseillère nom lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

Le règlement Z-3500 est modifié par le remplacement de l'article 3.1.1 suivant :

« 3.1.1 Dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure

Toute disposition des règlements de zonage et lotissement en vigueur, peut faire l'objet d'une dérogation mineure, à l'exception des dispositions relatives aux usages et à la densité d'occupation du sol. »

par l'article 3.1.1 suivant :

« 3.1.1 Dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure

Toute disposition des règlements de zonage et lotissement en vigueur peut faire l'objet d'une dérogation mineure, à l'exception :

- a) d'une disposition relative aux usages;
- b) d'une disposition relative à la densité d'occupation du sol;

- c) d'une disposition relative à un logement accessoire régi par l'article 4.3.21 du règlement de zonage Z-3001. ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 3

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce **date**.

Le maire,

Le greffier,

Éric Allard

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	date
Dépôt du projet de règlement :	date
Adoption du projet :	date
Tenue de l'assemblée publique:	date
Adoption du second projet (si applicable) :	S. o.
Adoption du règlement :	date
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	date
